



Camping de l'Espiguette
SPL LE GRAU DU ROI DEVELOPPEMENT
SA à conseil d'administration
Siège social : 1428 route des Ganivelles
30240 LE GRAU- DU-ROI
RCS NIMES 381 550 219

**CONDITIONS GENERALES DE SERVICES EN VIGUEUR AU
1^{er} FEVRIER 2025**

1. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions générales de services ont vocation à régir les modalités et conditions de location d'hébergement ou d'emplacement nu par la société SPL LE GRAU DU ROI DEVELOPPEMENT (ci-après dénommée le « Prestataire ») et ses Clients particuliers, de définir notamment les droits et obligations des Parties et les conditions dans lesquelles le Prestataire fournit aux Clients, qui lui en font la demande, les Services.

Les Conditions générales de services s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des services fournis par le Prestataire auprès des Clients.

Les présentes Conditions générales de services s'appliqueront à l'exclusion de toutes autres conditions et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Elles ne s'appliquent pas aux locations d'emplacement destinés à l'accueil de résidence mobiles de loisir (mobil-homes) qui font l'objet d'un contrat « loisirs ».

Toute réservation, de la part du Client, implique l'acceptation des présentes Conditions générales de services qui sont accessibles et téléchargeables sur le site internet du Prestataire à l'adresse www.campingspiguette.fr.

Cette acceptation consiste dans le fait, pour une réservation par internet, de cocher la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne.

Lors d'une réservation par un autre canal (téléphonie, mail, sur place, etc.), le Client reconnaît avoir accepté les Conditions générales de services en cochant la case prévue à cet effet sur la fiche de renseignement qui lui ait transmise et dans la mesure où ces dernières sont librement accessibles et téléchargeables via le Site internet du Prestataire.

2. DEFINITIONS

Les termes et expressions employés dans les présentes Conditions générales de services signifient ce qui suit :

« **Camping** » : Etablissement touristique exploité par la société SPL LE GRAU DU ROI DEVELOPPEMENT.

« **Client** » : Le particulier qui effectue une réservation pour son propre compte.

« **Conditions générales de services** » : Les Conditions générales de services de la société SPL LE GRAU DU ROI DEVELOPPEMENT relatives au Camping de l'Espiguette.

« **Hébergement(s)** » : Ensemble des locatifs (tente, caravane, résidence mobile de loisirs et habitation légère de loisirs) proposés par la société SPL LE GRAU DU ROI DEVELOPPEMENT.

« **Partie(s)** » : La société SPL LE GRAU DU ROI DEVELOPPEMENT et/ou le Client.

« **Prestataire** » : La société SPL LE GRAU DU ROI DEVELOPPEMENT désignée ci-dessus

« **Service(s)** » : Location saisonnière d'hébergement ou d'emplacement nu « tourisme » proposée par la société SPL LE GRAU DU ROI DEVELOPPEMENT.

« **Site** » : Site internet <http://www.campingspiguette.fr>

« **Réservation** » : Commande effectuée par le Client auprès de la société SPL LE GRAU DU ROI DEVELOPPEMENT.

« **Visiteur** » : Toute personne ne faisant pas partie des occupants mentionnés que la réservation et venant rendre visite au Client sur le Camping.

Toute référence au singulier inclut le pluriel et inversement. Toute référence à un genre inclut l'autre genre.

3. RESERVATIONS

Il existe trois (3) moyens de réserver un séjour :

- Par téléphone au 04.66.51.43.92 ;
- Par internet à l'adresse suivante <http://www.campingspiguette.fr>;
- Sur place.

La Réservation d'un séjour (par téléphone ou par internet) s'effectue de la manière suivante :

- Le Client prend contact avec le Prestataire par téléphone ou bien encore via le formulaire de réservation présent sur le site internet ;
- Le Client indique l'ensemble des informations nécessaires à la réservation (dates du séjour, durée du séjour, nombre d'occupants et le type d'hébergement ou d'emplacement) soit à la réception du Camping, en cas de réservation par téléphone soit, en renseignant les champs obligatoires du formulaire de réservation sur le site internet du Prestataire, en cas de réservation par internet.
- Le Client indique également s'il souhaite souscrire à l'assurance annulation et réserve d'autres options proposées par le Prestataire.
- Le Client reçoit par email un document reprenant l'ensemble des détails ou accède à un récapitulatif, relatifs aux dates de séjour, aux prestations choisies et au prix, lui permettant de vérifier sa commande et de signaler toute erreur.
- Le Client valide sa réservation ou accepte expressément la réservation en renvoyant la fiche de réservation complétée, après avoir pris connaissance et accepté les Conditions générales de services de Prestataire.
- Le Client choisit son mode de paiement et procède au règlement de la réservation selon les modalités déterminées par le Prestataire.

Le Prestataire se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute réservation d'un Client pour un motif légitime.

Toute Réservation est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée.

Les Réservations étant définitives et irrévocables, toute demande de modification faite par le Client est soumise à l'acceptation du Prestataire.

4. PRIX DES SERVICES

4.1 Tarifs

Les tarifs sont indiqués en euros et incluent la taxe sur la valeur ajoutée applicable en France au jour de la réservation.

Tout changement du taux applicable à la TVA sera automatiquement répercuté sur les tarifs indiqués.

Le tarif des hébergements ou emplacements, des options, des services additionnels et des frais sont librement fixés par le Prestataire. Ils peuvent être différents pour des prestations semblables, selon les dates de séjour ou les dates à laquelle le Client effectue sa réservation. Des réductions/remises/promotions peuvent être accordées lors de la réservation.

Le tarif est communiqué au Client au moment de la Réservation, sous réserve de validation de la disponibilité de la prestation. Tout tarif défini antérieurement à la Réservation et tout changement de prix postérieur à la Réservation (par exemple lors de campagne promotionnelle) sont sans effet sur le tarif du séjour réservé.

Une facture est établie par le Prestataire et remise au Client au plus tard à son arrivée au Camping, en version dématérialisée ou papier à la demande.

4.2 Modalités de paiement

Le séjour est payable comme suit :

- Versement d'un acompte de 25% de la totalité du séjour au moment de la réservation. A réception, le Prestataire enverra une confirmation de réservation.
- Le solde sept (7) jours avant le début du séjour. A défaut, le Prestataire se réserve la possibilité d'annuler le séjour.

Pour les réservations intervenant moins de sept (jours) avant le début du séjour, l'intégralité des sommes dues doit être réglées au moment de la Réservation.

Selon le mode de Réservation choisi, les moyens de paiement acceptés sont les suivants :

- Carte bancaire ;
- Virement bancaire ;
- Chèque bancaire ;
- Chèques vacances ;

- Espèce (sur place).

L'ordre de paiement effectué par carte bancaire est irrévocable. La possibilité d'y faire opposition ou de le contester est donc strictement encadrée par la loi. Elle est limitée à trois hypothèses, en dehors de la faillite du Client qui sont la perte, le vol et l'utilisation frauduleuse de la carte ou des données liées à son utilisation.

En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine ou à Monaco. La mise à l'encaissement du chèque est réalisée à réception. Le paiement par chèque bancaire est accepté si celui-ci intervient plus de quarante-cinq (45) avant le début du séjour.

Sur place le paiement par chèque est refusé.

4.3 Retard de paiement

Toute somme due qui ne serait pas payée à son échéance exacte, portera intérêt au taux de base de l'intérêt légal, majoré de 10 points et ce, sans formalités aucune ni mise en demeure préalable et entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de tout autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter à l'encontre du Client.

En sus des indemnités de retard, toute somme non payée à sa date d'exigibilité entrainera de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement, de suspendre ou d'annuler l'exécution de ses obligations.

5. TAXE DE SEJOUR

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la commune et du département, n'est pas incluse dans les tarifs.

Son montant est déterminé par personne et par nuit.

Elle est acquittée lors de paiement du solde du séjour et figure distinctement sur la facture.

6. SEJOURS

6.1 Arrivée et départ

Les horaires d'arrivée sont les suivantes :

- Les hébergements (Lodges et Coco sweet) peuvent être occupés à partir de 16 heures le jour de l'arrivée et doivent être libérés pour 10 heures le jour du départ.
- Les emplacements peuvent être occupés à partir de 13 heures le jour de l'arrivée et doivent être libérés pour 12 heures le jour du départ.

Le Prestataire ne procède à aucun remboursement ni indemnisation en cas d'arrivée ou de départ en dehors des horaires et jours initialement prévus.

En cas de non-présentation sur le Camping, le jour d'arrivée prévu, et sans écrit adressé au Prestataire par le Client ou réponse aux sollicitations du Prestataire dans un délai maximum de 24 heures, le Prestataire se réserve le droit de remettre à la location l'hébergement ou l'emplacement.

Une fois arrivé à son hébergement ou emplacement, il appartient au Client d'effectuer un état de lieux. Il doit signaler, par écrit, toute éventuelle difficulté à la réception du Camping, au plus tard dans les 24 heures suivant son arrivée. Aucune réclamation n'est prise en compte passé ce délai.

Au départ du Client, les hébergements et emplacements devront être rendus dans le même état de propreté qu'à l'arrivée. A défaut, le Client devra s'acquitter d'une somme forfaitaire d'un montant allant de 55 euros à 105 euros en fonction de la taille de l'hébergement correspondant au frais de nettoyage. Toute dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires donnera lieu à une remise en état immédiate aux frais du Client.

6.2 Occupants

Les hébergements et emplacements sont prévus pour un nombre déterminé d'occupants et ne sauraient en aucun cas être occupés par un nombre supérieur de personnes.

6.3 Visiteurs

Les Visiteurs doivent se présenter à la réception du Camping.

Les Visiteurs ne sont pas autorisés à rester dans l'hébergement ou sur l'emplacement en dehors des horaires de visite définis par le règlement intérieur du Camping.

Les Visiteurs ne disposent pas d'un accès aux équipements et installations du Camping tels que l'espace aqualudique et la salle de fitness.

Les Visiteurs autorisés sur le Camping s'engagent à respecter le règlement intérieur du Camping et sont sous la responsabilité du Client qui les reçoit. Le Prestataire se réserve le droit de refuser l'entrée de Visiteurs s'il considère que la capacité d'accueil sur le Camping a atteint son maximum.

6.4 Animaux

Les animaux domestiques sont acceptés sous la responsabilité de leurs maîtres et moyennant des frais supplémentaires applicables exclusivement aux chiens.

Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont interdits sur le Camping. Les autres chiens sont admis avec carnet de vaccination à jour et doivent être tenus en laisse dans l'enceinte du Camping.

Le Prestataire se réserve le droit de refuser l'accès à l'hébergement ou l'emplacement en fonction de l'espèce animal et si le Client ne respecte pas les conditions ci-dessus.

6.5 Règlement intérieur

Le Client s'engage à prendre connaissance du règlement intérieur du Camping lors de son arrivée. Il reconnaît que ce sont ces règles qui régissent son séjour en complément des présentes Conditions générales.

Durant le séjour, le Client s'engage à respecter et à faire respecter aux personnes résidant avec lui et/ou ses Visiteurs l'ensemble des prescriptions du règlement intérieur du Camping. En cas de non-respect du règlement intérieur, le Prestataire se réserve le droit d'écourter le séjour du Client et ce, sans possibilité pour ce dernier d'exiger un remboursement ou une indemnisation.

6.6 Espace aqualudique – Salle Fitness

Le Client s'engage à respecter et à faire respecter par les occupants de l'hébergement ou de l'emplacement le règlement intérieur de l'espace aqualudique et de la salle de fitness du Camping.

6.7 Assurance responsabilité civile

Le Client doit s'assurer qu'il dispose d'une assurance responsabilité civile qui couvrira les dommages qu'il pourrait causer au cours de son séjour.

Une attestation d'assurance pourra lui être demandée avant le début du séjour par le Prestataire.

7. DEPOT DE GARANTIE

Pour les locations d'hébergement, un dépôt de garantie d'un montant de 250 à 320 euros (selon le type d'hébergement) sera demandé au Client à son arrivée au Camping. Ce dépôt de garantie sera majoré en cas de séjour avec chien.

Aucun dépôt de garantie n'est demandé pour les emplacements nus.

Le dépôt de garantie sera restitué au Client à son départ ou détruit par le Prestataire et après état des lieux du Prestataire.

Le Prestataire se réserve le droit de retenir tout ou partie du montant du dépôt de garantie en cas de dégradation dans l'hébergement ou le Camping.

8. RESPONSABILITÉ – GARANTIES

Le Prestataire s'engage à mener à bien les Services commandés, conformément aux règles de l'art et de la meilleure manière. La présente obligation, n'est, de convention expresse, que pure obligation de moyens.

À cet effet, il rassemblera les moyens nécessaires à la réalisation de la prestation.

Dans le cas où le Prestataire se trouverait dans l'impossibilité d'effectuer une partie ou la totalité des prestations commandées, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, sa responsabilité sera strictement limitée au remboursement des sommes versées par le Client et correspondants à la prestation non réalisée.

La responsabilité du Prestataire ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit.

Le Prestataire ne saurait voir sa responsabilité engagée en cas d'interruption ou de suppression de l'accès aux équipements du Camping tels que l'espace aqualudique ou la salle de fitness.

9. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les documents, informations et plus généralement tous éléments de la propriété intellectuelle en relation avec la prestation effectuée par le Prestataire resteront la propriété de celui-ci et ne pourront être utilisés par le Client qui s'engage alors à ne pas les reproduire, les exploiter ou les divulguer à un tiers sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire.

10. IMPREVISION

En cas de changement de circonstances imprévisibles lors de la conclusion du présent contrat, conformément aux dispositions de l'article 1195 du Code civil, la Partie qui n'a pas accepté d'assumer un risque d'exécution onéreuse peut demander une renégociation du contrat à son cocontractant.

11. MODIFICATION

11.1 Modification émanant du Client

Toute demande de modification d'une Réservation doit être effectuée par téléphone au 04.66.51.43.92 ou par mail à l'adresse suivante : serviceclient@campingspiguette.fr.

Toute demande de modification d'une Réservation est étudiée par le Prestataire qui se réserve le droit d'accepter ou de refuser la demande.

En cas de refus, par le Prestataire, de la demande de modification, le Client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales ou l'annuler.

En cas d'acceptation de la demande de modification, les dispositions suivantes s'appliquent :

- Si la demande de modification intervient trente (30) jours ou plus de trente (30) jours avant le début du séjour aucun frais de modification ne sera appliqué au Client.

- Si la demande de modification intervient moins de trente (30) jours avant le début du séjour des frais de modification de 15 euros seront applicables.

Toute demande de modification intervenant dix (10) jours ou moins de dix (jours) avant le début du séjour est rejetée.

Toute demande de modification fait l'objet d'un nouveau calcul du prix du séjour selon les tarifs en vigueur au jour de la modification et :

- Si le nouveau montant du prix du séjour est supérieur au montant de la Réservation, le Client est tenu de régler la différence entre le nouveau prix du séjour et les sommes déjà versées.
- Si le nouveau prix du séjour est inférieur au montant de la Réservation et que toutes les sommes dues par le Client ont été payées, le Client est remboursé de la différence existante entre les sommes versées et le nouveau prix du séjour. En revanche, s'il reste encore des sommes dues par le Client, celles-ci sont ajustées pour que ce dernier ne paie que la différence existante entre les sommes versées et le nouveau prix du séjour.

En cas de modification du séjour, le Client ne pourra bénéficier des réductions/remises/promotions ultérieures à sa Réservation initiales.

11.2 Modification émanant du Prestataire

Le Prestataire peut être amené à modifier le séjour avant son commencement. Dans ce cas, il fera ses meilleurs efforts pour informer le Client dans les meilleurs délais de la ou des modification(s), des éventuelles répercussions sur le prix du séjour et du délai pour donner sa réponse à la proposition de modification.

En cas de refus par le Client de la modification proposée par le Prestataire, ce dernier remboursera l'intégralité des sommes déjà versées par le Client. Le Client ne pourra prétendre à aucune indemnité complémentaire.

En cas d'acceptation par le Client de la modification proposée par le Prestataire :

- Si la modification engendre une réduction du prix du séjour, la différence tarifaire sera remboursée au Client.
- Si la modification engendre une augmentation du prix du séjour, le Prestataire pourra prendre en charge une partie de la différence tarifaire.

En cas d'absence de réponse du Client dans le délai indiqué, le Prestataire annulera automatiquement le séjour.

12. INTERRUPTION

En cas d'interruption du séjour par le Client, ce dernier ne pourra prétendre à un quelconque remboursement ni indemnisation de la part du Prestataire.

13. ANNULATION

13.1 Annulation du fait du Client

Toute demande d'annulation d'une Réservation doit être effectuée par téléphone au 04.66.51.43.92 ou par mail à l'adresse suivante : serviceclient@campingespiguette.fr.

Si la date de réception de l'annulation intervient :

- moins de sept (7) jours avant le début du séjour ou après la date de début du séjour, le Prestataire conservera l'intégralité du montant du séjour ;
- huit (jours) ou plus avant le début du séjour, le Prestataire conservera l'intégralité de l'acompte versé par le Client.

En cas de paiement de la taxe de séjour par le Client, celle-ci lui sera remboursée intégralement.

13.2 Annulation du fait du Prestataire

Le Prestataire peut être amené à annuler la Réservation du Client pour quelque motif que ce soit. Dans ce cas, le Prestataire remboursera l'intégralité des sommes versées par le Client sans possibilité pour ce dernier de solliciter une quelconque indemnité complémentaire.

13.3 Annulation du fait de circonstances exceptionnelles

Le séjour pourra être annulé avant le commencement, en cas de circonstances exceptionnelles et inévitables, survenant au lieu de destination ou à proximité immédiate de celui-ci et ayant des conséquences sur importantes sur l'exécution du contrat. Dans ce cas, le Prestataire remboursera l'intégralité des sommes versées par le Client sans possibilité pour ce dernier de solliciter une quelconque indemnité complémentaire.

14. ASSURANCE MULTIRISQUES

Le Prestataire propose une assurance « Campez couvert », via l'assurance GRITCHEN, qui couvre les annulations et les interruptions de séjours. L'assurance est proposée pour toutes les Réservations.

Cette assurance est souscrite lors de la Réservation, offre la possibilité au Client de se faire rembourser l'intégralité des sommes versées en cas d'annulation et en cas d'interruption, le montant de la partie du séjour non consommée.

Les conditions générales de l'assurance et les événements couverts par celle-ci sont détaillés dans les conditions générales de l'assurance annulation disponible sur www.campezcouvert.com.

15. NULLITE D'UNE CLAUSE DU CONTRAT

Si l'une quelconque des dispositions du présent contrat était annulée, cette nullité n'entraînera pas la nullité des autres dispositions du contrat qui demeureront en vigueur entre les Parties.

16. MODIFICATION DU CONTRAT

Le Prestataire se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes Conditions générales de services sous réserve d'en informer le Client.

Ces modifications seront applicables au Contrat en cours à la condition que le Client dûment averti n'ait pas exprimé son désaccord dans un délai de quinze (15) jours.

17. TRANSMISSION DU CONTRAT

Le Prestataire peut librement transmettre le Contrat à toute personne physique ou morale de son choix sous réserve d'en informer le Client.

18. INDEPENDANCE DES PARTIES

Aucune des Parties ne peut prendre d'engagement au nom et/ou pour le compte de l'autre Partie.

19. UTILISATION ET PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES DU CLIENT

19.1 Utilisation

Les informations personnelles recueillies par le Prestataire concernant le Client ont pour finalités :

- La prospection ;
- La gestion de la relation avec les Clients et les prospects ;
- L'organisation, l'inscription et l'invitation à des événements du Prestataire ;
- Le traitement, l'exécution, la gestion, le suivi des demandes et des dossiers des Clients ;
- Le respect d'obligations légales et réglementaires.

19.2 Durée

Les données à caractère personnel traitées par le Prestataire seront supprimées au plus tard cinq (5) ans après l'exécution de la prestation par le Prestataire.

19.3 Transfert des données à caractère personnel

Le Prestataire s'engage à ne pas partager ou transférer les données à caractère personnel du Client à un tiers. Le Prestataire peut néanmoins fournir les données à caractère personnel du Client à la demande d'une autorité judiciaire ou administrative ou par application de la loi.

19.4 Exercice des droits du Client sur ses données à caractère personnel

Le Client bénéficie d'un droit individuel d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression de données personnelles le concernant. Il peut l'exercer en faisant parvenir au Prestataire une réclamation écrite par courrier postal à l'adresse mentionnées en tête des présentes ou par courrier électronique à l'adresse suivante : reception@campingespiguette.fr. Cette réclamation devra contenir une présentation de la ou des données concernées ainsi qu'un exposé de la ou des demandes (accès à la donnée concernée, opposition à son traitement ou encore rectification ou suppression de cette donnée) et être accompagnée d'une copie de la pièce d'identité du Client.

Le Prestataire s'engage à respecter les articles 13 et 15 du Règlement (UE) n° 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) (dit « RGPD »).

Ces articles 13 et 15 prévoient que le responsable du traitement des données collectées, doit fournir, au moment où les données sont obtenues, les informations suivantes : l'identité et les coordonnées du responsable du traitement, les finalités du traitement auquel sont destinées les données personnelles et la base juridique de cette demande, les destinataires ou catégories de destinataires des données personnelles, s'il en existe, la durée de conservation des données personnelles ou le critère pour déterminer cette durée, l'existence du droit de demander au responsable de traitement l'accès aux données personnelles ou la rectification, l'effacement et le droit d'opposition ainsi que le droit à la portabilité des données.

Le Prestataire tient un registre interne, sur lequel figurera l'ensemble des traitements des données personnelles collectées par ses soins, afin de répondre dans les meilleurs délais aux demandes éventuelles d'accès à ses données personnelles de la part du Client.

20. NON RENONCIATION

Le fait pour le Prestataire de ne pas se prévaloir d'un engagement par l'autre Partie à l'une quelconque des dispositions des présentes, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à la disposition en cause.

21. NOTIFICATION

Toutes notifications devant être effectuées dans le cadre du présent contrat seront considérées comme réalisées si elles sont faites par lettre recommandée avec demande d'avis de réception aux adresses suivantes :

- Pour le Prestataire : son siège social tel que mentionné aux Conditions générales de services.
- Pour le Client : son adresse postale telle que mentionnée lors de sa Réservation

22. LITIGE - MEDIATION

Tout différend relatif à la conclusion, l'interprétation, l'exécution et/ou la fin du Contrat, sera soumis aux juridictions compétentes du lieu du siège social du Prestataire.

Le Client est informé de la possibilité qui lui est offerte par les articles L. 612-1 et suivants du Code de la consommation, d'avoir recours à une médiation conventionnelle. Toutefois, la saisine du médiateur ne peut intervenir qu'après avoir tenté au préalable de résoudre le litige directement auprès du Prestataire par une réclamation écrite.

Toute demande de médiation doit être adressée au Centre de la Médiation de la Consommation des Conciliateurs de Justice (CM2C). Adresse postale 49 rue de Ponthieu – 75008 PARIS. Adresse email : cm2c@cm2c.net. Site internet : www.cm2c.net.

23. DROIT APPLICABLE

Quels que soient la nationalité du Client et le lieu de son domicile, le Contrat conclu avec le Prestataire sera régi par la loi française.

Les présentes Conditions générales de services sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

24. RETRACTATION

Le Prestataire informe le Client que, selon l'article L.221-28 du Code de la consommation en vigueur : « Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats : [...] 12° De prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de location de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée ».

Ainsi le délai de rétractation de quatorze (14) jours ne s'applique pas à la réservation d'un hébergement ou d'un emplacement.